



Probleme à props d'une saisie attribution

Par **aria**, le **15/04/2009** à **01:56**

Bonjour, mon ami a reçu il y a 4 mois une lettre d'un cabinet d'huissiers lui réclamant la somme de 121 euros. Il n'a depuis reçu aucune lettre lui réclamant à nouveau un paiement mais nous venons d'apprendre que le 9 avril il a été fait une saisie attribution sur son compte d'une somme de 462 euros. Le nom de l'huissier ayant effectué cette saisie ne correspond pas à celui des courriers précédents et nous ne trouvons pas son nom dans les pages jaunes. Nous n'avons toujours pas reçu de notification alors que cela fait déjà 6 jours... De plus lors de cette saisie le compte de mon ami s'est retrouvé à 0. J'ai entendu dire qu'il est possible de faire une demande pour que la banque dégèle un montant correspondant au RMI. Mon ami peut-il faire cette demande même s'il ne touche pas le RMI? Et comment se peut-il qu'en 4 mois la somme se retrouve aussi élevée alors que nous n'avons pas reçu de lettre? Merci d'avance.